



LIVRET D'ACCUEIL

D'UN JEUNE FOOTBALLEUR



AU

CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL DE PARIS

SAISON 2007-2008

Sommaire

- P. 3** *Le Mot du Président*
- P. 4** *Présentation du Centre de Formation de Football de PARIS*
- P. 5** *Notre objectif - Notre avenir*
- P. 6** *Notre organisation*
- P. 7** *Notre fonctionnement*
- P. 8** *Une formation technique de qualité*
- P. 9** *Une formation culturelle et sociale indispensable
Le mercredi des 6-12 ans*
- P. 10 et 11** *Nos classes Etudes -Football (Classes à Horaires Aménagés)
Sport-Liaison*
- P. 12** *Notre Dispositif Sportif*
- P. 13 et 14** *Fonctionnement de la Filière de Football d'Animation*
- P. 14 et 15** *Fonctionnement de la Filière Elite*
- P. 15 et 16** *Fonctionnement du Groupe 18 ans*
- P. 16 et 17** *Nos infrastructures & lieux d'entraînement
Notre Centre d'Hébergement*
- P. 17 et 18** *Les transports - Les Compétitions*
- P. 18 et 19** *Les entraînements*
- P. 19 et 20** *Le Service médical*
- P. 20 et 21** *Centre de Loisirs sans hébergement (C.L.S.H.)
Stage Paris -Foot - Plaisir * Les points relais*
- P. 21 et 22** *Tenue vestimentaire des joueurs du CFFP*
- P. 22 à 23** *Contrat sous seing privé - Cotisation Annuelle -
Participation exceptionnelle*
- P. 23 à 26** *Discipline Générale et Particulière*
- P. 26 et 27** *Informations sociales - La Boutique du CFFP*

LE MOT DU PRESIDENT

Le Centre de Formation de Football de Paris, structure amateur, depuis sa création en 1985, a maintenu sa devise :

« AMBITION – INNOVATION »

Une devise pleine de rigueur, d'obligations mais aussi de droits. Ainsi, en cette nouvelle saison, le droit de savoir doit être le reflet d'un engagement réciproque sans faille.

Le jeune d'aujourd'hui, ses parents ou tuteurs légaux doivent entreprendre une démarche associative en toute connaissance du milieu pour lequel ils vont opter.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi de vous informer, en vous aidant dans le choix qui est le vôtre aujourd'hui.

Je reste persuadé, ainsi que l'ensemble de mes collaborateurs, parce que, avant d'être des gestionnaires associatifs, nous sommes également des parents, que la signature d'une licence dans une association sportive et de surcroît au CFFP est un acte qui revêt un caractère d'importance pour votre enfant.

Vous devez, parents et enfants, comprendre qu'un engagement est une décision qu'il faudra assumer tout au long de la formation footballistique et citoyenne au CFFP.

Lors de la saison écoulée, le nouveau schéma sportif du CFFP a été activé en deux filières, placées sous l'autorité du Bureau Technique Permanent, nous permettant d'offrir de meilleures prestations à nos adhérents et d'être opérationnel sportivement.

Les différentes orientations que nous avons prises au fil du temps se doivent d'être rassemblées autour d'une même façon de faire.

La mise en avant de nos dispositifs études et football est aujourd'hui une évidence dans notre fonctionnement journalier.

Je souhaite que, demain, le jeune sportif du CFFP puisse construire avec nous son parcours sportif et qu'il en détienne une des clés. Seule garantie que notre projet soit compris de lui et de ses parents. Un projet sportif qu'il pourra visualiser par ses résultats et par des objectifs clairs à atteindre.

Vous trouverez également au fil de ces différentes informations les renseignements utiles pour parfaire votre connaissance sur le fonctionnement du CFFP.

Nous estimons, au CFFP, que la première des motivations d'un futur licencié est d'être vigilant quant à son dossier d'inscription ; il convient donc qu'il soit correctement complété.

L'ensemble des dirigeants et éducateurs reste à votre disposition pour compléter votre information.

Souhaitant, vous voir très bientôt parmi les licenciés et adhérents du Centre de Formation de Football de Paris et dans l'attente, je vous adresse l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Patrick PERIDON

Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques

PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL DE PARIS

LE PREMIER CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL AMATEUR EN FRANCE EST SITUE AU COEUR DE PARIS

Le **CFFP** a été créé en 1985 grâce à un groupe de Sapeurs Pompiers de Paris ayant la volonté de faire partager leur passion pour le football à des jeunes.

Le **CFFP**, c'est 520 adhérents environ, avec des joueurs **âgés de 5 à 18 ans** qui évoluent, en fonction de leurs capacités, au sein de notre Filière Football d'Animation ou dans l'une de nos équipes Elite ou de notre groupe 18 ans. C'est également un encadrement compétent.

DENOMINATION	Centre de Formation de Football de Paris
SIEGE SOCIAL	Mairie du 1er Arrondissement 4 Place du Louvre - 75001 PARIS
COMPLEXE ADMINISTRATIF ET SPORTIF du CFFP	Stade de la Ville de Paris - Les Montuits Voie des Saules - 94310 ORLY
TELEPHONE	01.48.92.98.88 (lignes groupées)
TELECOPIE	01.48.92.98.78
SITE INTERNET	http://www.cffp.fr
E-MAIL	contact@cffp.fr
FORME JURIDIQUE	Association Loi 1901
AFFILIATION FFF	N° 536996
AGREMENTS MINISTERIELS	Jeunesse et Sports : 75 S 88 03 Jeunesse et Education Populaire : 75 JEP 90 22
DATE DE CREATION	1985 sous le N° 85/1979
DEVISE	"AMBITION - INNOVATION"

NOTRE OBJECTIF

Notre Devise : "**AMBITION - INNOVATION**"

reflète notre état d'esprit et le contexte dans lequel nos jeunes évoluent.

Le **CFFP** s'est fixé divers objectifs tous regroupés autour d'une même cause, celle de faire évoluer notre Jeunesse dans un milieu sain. La droiture, la rigueur et le sérieux de notre structure sont des éléments essentiels que nous leur inculquons.

Le **CFFP** est un projet ambitieux et novateur visant à renouer avec les valeurs fondamentales de l'Amateurisme. Mais également l'Amateurisme de haut niveau servant à revaloriser le monde sportif, plus particulièrement celui du **Football**.

L'**AMBITION** de former de Jeunes Footballeurs, évoluant en élite Régionale et Nationale et d'alimenter en joueurs des clubs de haut niveau, au terme de leur formation ; l'évaluation et le suivi, par le CFFP, étant maintenus jusqu'à 20 ans.

L'**INNOVATION** en programmant l'implantation de Centres de Formation de Football Amateurs régionaux et des points relais dans Paris intra-muros.

Le Centre de Formation est conscient depuis de nombreuses années que chaque individu a droit aux mêmes chances de réussite et de bien-être. Ces actions, nous les proposons essentiellement aux jeunes de 5 à 18 ans. Des programmes adaptés à chaque catégorie d'âge et dans différents domaines sont mis en place, tant sur le plan sportif que culturel.

Le football est et restera un facteur de communication et de rassemblement social indéniable.

NOTRE AVENIR

Le **Logo du Centre de Formation** représente la rigueur et le sérieux de notre Association. C'est une image performante dans un concept formateur, il indique un look irrémédiablement tourné vers la Jeunesse donc vers l'**Avenir**.

Dans le respect de notre devise "**Ambition - Innovation**", nous préparons l'avenir avec notamment l'implantation de plusieurs Centres de Formation de Football Amateur régionaux.

Actuellement, deux entités administratives sont mises en place, région Aquitaine, région Provence Alpes Côte d'Azur dénommées **Centre de Formation de Football Amateur Régional** :

CFFAR AQUITAINE : Centre de Formation de Football Amateur Régional
"Région Aquitaine" - Siège Social : CASTETIS (64).

CFFAR PACA : Centre de Formation de Football Amateur Régional
"Région Provence Alpes Côte d'Azur" - Siège Social : CAROMB (84).

NOTRE ORGANISATION

Afin d'assurer une gestion saine et rigoureuse, le **CFFP** s'est doté de moyens dignes d'une véritable entreprise sportive. Les salariés et bénévoles contribuent ensemble au bon fonctionnement de notre Association. Le Centre de Formation de Football de Paris est placé sous l'autorité du Président et des Vice-Présidents auxquels sont directement rattachés :

1. LA DIRECTION GENERALE :

Elle est chargée de gérer la totalité de l'organisation interne ainsi que l'ensemble des salariés. Elle assure la coordination entre les différents Départements. Elle intègre également la gestion financière du CFFP.

Deux bureaux permanents sont rattachés à la Direction Générale, le Bureau Technique Permanent (BTP) et le Bureau Logistique Permanent (BLP).

2. LE DEPARTEMENT ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE :

Il est chargé de la gestion administrative courante et se compose de quatre secteurs:

- le suivi administratif,
- le suivi de la Formation Culturelle et de l'Action Sociale,
- le Service Equipement et soutien logistique.
- le suivi de l'action du Bureau Logistique Permanent

A ce Département est rattachée l'Amicale.

3. LE DEPARTEMENT SPORTIF ET TECHNIQUE :

Il gère le Plan de Formation footballistique et programme les modifications qu'impose l'évolution de nos jeunes. Il assume également la formation interne des éducateurs. Il se compose de quatre secteurs :

- le Service Technique,
- le Suivi Sportif,
- le Suivi Médico-Sportif,
- le Suivi du Bureau Technique Permanent.

La Présidence du CFFP dispose également de moyens d'actions particuliers au travers de son dispositif « Politique Associative ». Ce dispositif a pour objectif de fournir les outils nécessaires aux décisions. Ainsi, sont englobés quatre grands secteurs : La politique associative, la communication, les questions financières, les questions particulières.

NOTRE FONCTIONNEMENT

Une structure bien édiflée, élue par l'Assemblée Générale et rassemblée autour :

- **d'un Conseil d'Administration** –
représentant l'Assemblée Générale
Composé des membres du Comité Directeur,
des Chefs de Département et des différents Responsables de Secteur
soit un total de **16 membres + 3 membres de droit**

- **d'un Comité Directeur** –
chargé de l'exécutif
Composé du Président, des Vice-Présidents, du Conseiller du Président chargé de la politique associative
des questions financières et particulières, du Directeur Général (membre de droit),
du Chef du Département Administratif et Logistique,
du Chef du Département Sportif et Technique
soit un total **6 membres + 1 membre de droit**

Le CFFP a également mis en place :

- **un Grand Conseil d'Administration** –
composé de tous les membres
du Conseil d'Administration ainsi que des Administrateurs nommés
par le Conseil d'Administration
soit un total de **24 membres**

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois par an en début de saison (courant octobre). C'est par son intermédiaire que les adhérents s'expriment. C'est lors de l'Assemblée Générale que sont prises les grandes décisions comme le montant des cotisations, la création d'une participation exceptionnelle.... Elle approuve les comptes, la saine gestion de l'Association. Autrement dit, l'adhérent est totalement responsable des décisions prises au sein du CFFP, c'est la raison pour laquelle, vous devez être conscients de ce que signifie une adhésion au CFFP. Nous mettons à votre disposition, dès le départ, et particulièrement à travers ce livret, toutes les informations nécessaires. Vous comprendrez aisément, qu'il est difficile, par la suite, d'entendre des critiques.

Dans la mesure où vous décidez, vous devez assumer vos actes.

C'est dans ce sens que les statuts et le règlement intérieur font obligation aux parents ou tuteurs légaux d'être présents à l'Assemblée Générale annuelle (articles 13.3.1, 13.3.2, 13.3.3). En cas d'absence, des sanctions sportives et/ou financières seront prononcées à l'encontre des joueurs par la commission de discipline.

UNE FORMATION TECHNIQUE DE QUALITE

Un encadrement technique de qualité à la hauteur et respectueux des engagements du Centre de Formation de Football de Paris :

Formation Spécifique : Brevetés d'Etat : Educateur Sportif football
Brevetés Fédéraux : animateurs et initiateurs

Préparation Athlétique : Moniteurs d'Etat multisports
Instructeurs en Education Physique et Sportive

Cet encadrement est régi par une Commission Technique

Autres : Docteur en Médecine Sportive
Secouristes spécialisés en réanimation et en traumatologie sportive
Dirigeants spécialisés pour la gestion d'Association Sportive

La formation sportive du **CFFP** s'appuie sur **un plan de formation** définissant les règles du CFFP au travers **d'une programmation annuelle progressive** dans le respect des possibilités et de l'âge des enfants. Notre encadrement, diplômé d'Etat et Fédéral, est chargé de cette formation qui nécessite **l'organisation et le suivi d'un plan de progression rigoureux** assuré par l'entraînement et la compétition. Il faut savoir que les **entraînements** sont assurés **une à cinq fois par semaine** suivant la catégorie d'âge.

Le Centre de Formation de Football de Paris organise, **des stages de mise et remise en condition**, des participations à des tournois de niveau national et international, des cours d'arbitrage, au vu d'améliorer les compétences techniques de chaque joueur.

Le Placement des Joueurs :

Exceptionnellement, en cas de signature d'un contrat dans le secteur professionnel, homologué par la charte du football professionnel, des départs en cours de formation pourront être envisagés sous certaines conditions. Dans ce cas précis, le CFFP s'imposera comme médiateur afin de tirer le meilleur parti pour son joueur.

De par cela, le **CFFP** peut être un relais pour les Centres de Formation Professionnels.

Afin de mettre en place cette politique d'ouverture orientée en direction des clubs professionnels ou évoluant en Championnat National, nous invitons les recruteurs à venir voir nos jeunes, soit lors des différents matchs de Championnat, soit à l'occasion de tournois ou manifestations diverses. Mais également, au fil des saisons sportives, de solides relations se tissent avec les recruteurs du secteur professionnel.

Important : un joueur qui nous quitte en fin de formation est exempté du cachet mutation.

UNE FORMATION CULTURELLE ET SOCIALE INDISPENSABLE

"UN BON FOOTBALLEUR EST UN SPORTIF RICHE EN CONNAISSANCES"

Un encadrement Socioculturel de qualité à la hauteur et respectueux des engagements du Centre de Formation de Football de Paris par l'intervention de spécialistes en :

- Informatique
- Vidéo numérique
- Photo numérique
- Arbitrage
- Accompagnement et soutien scolaire

Nous nous efforçons de développer une politique d'aménagement des temps d'entraînement afin que nos adhérents puissent être initiés dans un ou plusieurs des domaines suivants, intégrés dans le calendrier annuel des activités du CFFP.

- Gestion Associative
- Technologies nouvelles (informatique, photo vidéo, Internet)
- Formation de Jeune animateur Technique Football (diplôme de la F.F.F.)
- A.F.P.S. (Attestation de Formation aux Premiers Secours)
- Diététique et Hygiène Corporelle
- Découverte du Patrimoine National et International
- Préparation au Brevet d'Etat (tronc commun) carrière d'éducateur
- Responsabilisation des jeunes
- Préparation au permis de conduire
- Réalisation d'un journal
- etc...

L'outil informatique et la vidéo, indispensables dans notre société, sont utilisés comme supports ou moyens de restitution des acquis.

LE MERCREDI DES 5 – 12 ANS (débutants – Poussins – Benjamins)

Dans son souci permanent d'innovation et de diversification qui le caractérise, le CFFP met en place, un programme adapté de formation sportive et culturelle, concrétisé par des activités spécifiques et variées réparties sur toute la journée du mercredi. Un service de transport, sur le trajet habituel, est prévu le mercredi matin.

LES CLASSES ETUDES - FOOTBALL

(Classes à Horaires Aménagés)

Le Centre de Formation de Football de Paris a mis en place, depuis plusieurs années, un **dispositif d'aménagement du rythme scolaire** en collaboration avec le Collège Thomas MANN 91, avenue de France- 75013 Paris, le Collège Adolphe CHERIOUX 195, rue Julian Grimau - 94400 VITRY SUR SEINE, le Collège Jean MACE 156, avenue de la République – 94290 VILLENEUVE LE ROI et avec le Lycée Georges BRASSENS, Avenue Le Foll - 94290 VILLENEUVE LE ROI.

Ces classes s'adressent aux élèves de la **6ème à la 3ème générale et de la Seconde à la Terminale**, ayant ANGLAIS pour leur 1ère langue vivante, ESPAGNOL pour leur 2^e langue vivante.

Pour faire acte de candidature, vous devez rédiger une demande d'inscription sur papier libre, et l'adresser à:

**Monsieur le Directeur Général
Centre de Formation de Football de Paris
4, Place du Louvre - 75001 PARIS
☎ 01.48.92.98.88
FAX : 01.48.92.98.78
Email : contact@cffp.fr
Site Internet : <http://www.cffp.fr>**

Cette demande doit être accompagnée des documents et renseignements suivants:

- Nom et Prénom de l'enfant
- Date et lieu de naissance
- Adresse et téléphone
- Classe actuelle + orientation scolaire prévue en fin d'année (passage en classe de..., redoublement, option technologique, langue(s) étrangère(s) étudiée(s))
- Une copie des 2 derniers bulletins scolaires
- Club et catégorie actuels

Suite à votre demande, votre enfant sera convoqué pour effectuer des tests de sélection sportifs (physiques et techniques), puis les dossiers des élèves admissibles aux tests sportifs seront ensuite traités par la Commission d'Admission. Au sein de cette Commission mixte sont représentés, le Collège Thomas MANN, le Collège et le Lycée Adolphe Chérioux, le Collège Jean Mace ou le Lycée Georges Brassens par son Principal et son équipe pédagogique, ainsi que le Centre de Formation de Football de Paris (CFFP), représenté par son Directeur Général et son équipe technique, une décision conjointe est prise .

⇒ IL EST IMPORTANT D'AVOIR UN BON DOSSIER SCOLAIRE

DESCRIPTION DES CLASSES ETUDES FOOTBALL - DEFINITION

Les Classes Etudes Football s'harmonisent à la scolarité de l'enfant dont l'emploi du temps a été organisé de manière à permettre une pratique sportive soutenue du football.

Cette formule accorde un intérêt équivalent à toutes les disciplines de la scolarité, y compris le football.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les Classes Etudes Football complètent la formation du jeune footballeur dans le cadre du CFFP au moyen d'importantes répétitions des techniques de base du football.

FONCTIONNEMENT DES CLASSES ETUDES/FOOTBALL

L'inscription dans ces classes est réservée aux licenciés du CFFP, membre de la Filière Elite. Sauf dérogation accordée par le Comité Directeur. Cette inscription est une convention annuelle tacite entre le souscripteur et le CFFP, liée à sa scolarité complète au sein de l'établissement support.

A cet effet, l'engagement pris tant par les parents que le jeune d'adhérer à notre formule rend la présence du souscripteur obligatoire tout au long de l'année scolaire.

Toute dénonciation de la convention, autrement dit tout justificatif d'arrêt de la participation de l'enfant à ces Classes Etudes/Football est à proscrire, à l'exception des motifs suivants:

- * radiation ou suspension prononcée par le CFFP,
- * renvoi du collège ou du lycée,
- * blessure grave ou maladie constatée par le médecin du CFFP, ou un médecin mandaté par le CFFP pour ce constat.

L'accès aux Classes Etudes/Football requiert un bon niveau scolaire et footballistique. Seuls les élèves en mesure de suivre le rythme des deux activités sont autorisés à s'y inscrire.

Le soutien des parents dans l'organisation et le suivi scolaire de l'enfant est vivement conseillé. La copie du bulletin scolaire sera adressée au CFFP.

La réussite scolaire exige un engagement personnel important qui s'appuie sur une organisation méthodique et rigoureuse, ainsi que sur une participation active et obligatoire à l'accompagnement scolaire, du lundi au jeudi et/ou vendredi. Accompagnement durant lequel, les cahiers de textes (leçons, devoirs) et les livrets scolaires (notes de l'élève, notes aux parents) seront attentivement suivis et visés par le CFFP.

La réussite sportive impose un travail personnel sérieux et régulier, qui exclut tricherie et dilettantisme, et nécessite une présence assidue et active à toutes les séances d'entraînement.

SPORT – LIAISON (ECOLE – CFFP – PARENTS)

Le Centre de Formation de Football de Paris se propose d'épauler les parents afin d'harmoniser la scolarité et les activités sportives de l'enfant.

Le football n'est pas une fin en soi. Le jeune sportif doit être en mesure de préparer son avenir afin de faciliter son insertion dans la vie active.

Le joueur s'engage, lors de son adhésion pour le nouveau, lors de son renouvellement pour l'ancien, à remettre, à la fin de chaque trimestre, son bulletin scolaire.

Le C.F.F.P., sauf avis contraire du tuteur légal, prendra attache auprès de l'établissement scolaire afin de permettre une cohésion globale du dispositif sport-liaison. Dans la mesure du possible, il pourra mettre en place un accompagnement scolaire adapté.

Le joueur s'engage, lors de sa participation à l'accompagnement scolaire, de montrer son livret scolaire et son cahier de texte à la demande, afin que le CFFP puisse suivre efficacement l'évolution scolaire du joueur. Un visa ou cachet sera apposé sur les livrets si nécessaire.

Le partenariat : Etablissements scolaires / CFFP / Parents / Enfants sera mis en avant afin de renforcer ce dispositif.

Nous assurons une entière discrétion et un caractère strictement interne et confidentiel de la réflexion qui sera apportée au suivi de chaque dossier.

NOTRE DISPOSITIF SPORTIF

Le CENTRE DE FORMATION DE FOOTBALL DE PARIS représente, à ce jour, environ 520 adhérents et 360 joueurs de 5 à 18 ans. Cet effectif se répartit de la façon suivante :

- Le **Groupe 18 ans (évoluant en Ligue)**, réparti sur 3 années de travail.
- La **filière ELITE** qui concerne un public allant du Pool Espoir Benjamins 2 pour s'achever en 16 ans.
- La **filière ANIMATION** qui concerne un public allant de Débutant 1 pour s'achever en Benjamins 2.

Notre potentiel pour 2007/2008 :

GOUPE « 18 ANS »

- 1 groupe de 18 joueurs évoluant en Division Honneur Régionale

FILIERE «ELITE »

Nous fonctionnons par promotion :

- **PROMOTION 16 ANS** - 22 joueurs
- **PROMOTION 15 ANS** - 26 joueurs
- **PROMOTION 14 ANS** - 26 joueurs
- **PROMOTION 13 ANS** - 26 joueurs
- **PROMOTION 12 ANS** - 26 joueurs
- **PROMOTION POOL ESPOIRS** -20 joueurs

Réparties en 8 équipes + 1 scolaire :

- 16 ANS NATIONAUX – Niveau National
- 15 ANS DH – Niveau Ligue
- 15 ANS EXCELLENCE – Niveau Départemental
- 14 ANS FEDERAUX – Niveau National
- 13 ANS DH – Niveau Ligue
- 12 ANS DHR – Niveau Ligue
- 13 ANS EXCELLENCE – Niveau Départemental
- POOL ESPOIRS BENJAMINS 2 CRITERIUM REGIONAL – Niveau Ligue

- **LES SECTIONS ETUDES/FOOTBALL**

Participent au championnat de France U.N.S.S. en Elite et Régional

FILIERE «ANIMATION »

- **BENJAMINS** : 4 équipes de Foot à 9 – Niveau Départemental
- **POUSSINS** : 4 équipes de Foot à 7 – Niveau Départemental
- **DEBUTANTS** : Activité en interne et plateaux (District 94)

JOURS DE COMPETITIONS :

- **DEBUTANTS / POUSSINS / BENJAMINS** : Samedi
- **POOL ESPOIRS / 12 ANS / 13 ANS** : Samedi
- **14 ANS / 15 ANS / 16 ANS / 18 ANS** : Dimanche
- **SECTIONS ETUDES-FOOTBALL** : Mercredi

1 – Le fonctionnement de la filière « FOOTBALL ANIMATION » : (5 à 12 ans)

Cette filière commence en Débutant 1^{ère} année pour se terminer en Benjamins 2^{ème} année (sauf le Pool Espoirs Benjamins 2^{ème} - Filière Elite).

Tous les garçons et les filles de 5 à 12 ans sont acceptés dans cette filière, sans distinction de niveau.

Les jeunes intégrant cette filière ont la garantie d'être maintenus dans les effectifs du CFFP chaque année ; seul un problème de discipline pourrait remettre en cause cette clause.

A l'issue de cette filière, c'est à dire en Benjamins 2^{ème} année, les jeunes n'ayant pas intégré la filière Elite seront mis au départ du CFFP. Cependant après leur départ ils peuvent s'ils le souhaitent participer aux différentes activités annexes organisées par le CFFP.

- Objectifs :
 - o Développer le football de masse, le football d'animation et d'initiation
 - o Faire découvrir d'autres activités sportives
 - o Proposer des activités socioculturelles (informatique, vidéo, visites de musées...)
 - o Préparer les jeunes au test d'admission de la filière Elite

- Jours d'activité :
 - o Lundi soir : entraînement complémentaire Benjamins
 - o Mercredi dans le cadre des « MERCREDIS DU FOOTBALL »
 - Matin : activité culturelle, activité de loisirs et/ou entraînement
 - Après-midi : entraînement, compétition affinitaire
 - o Samedi après midi : critériums départementaux ou entraînements
 - o Dimanche : activité en interne selon un calendrier établi

Les joueurs des catégories Débutants 1 à Benjamins 1 doivent obligatoirement être présents pour la séance du mercredi matin dans le cadre des « MERCREDIS DU FOOTBALL ». Ils doivent se munir d'un repas froid ou de 5 euros pour le repas du midi.

- Autres activités proposées par cette filière :
 - o Animation Foot en Salle le dimanche matin dans le 1^{er} arrondissement de Paris
 - o Centre de Loisirs Sans Hébergement durant les vacances scolaires
 - o Centre de Vacances Loisirs durant certaines vacances scolaires
 - o Stage « PARIS FOOT PLAISIR » durant certaines vacances scolaires

Présélection Pool Espoirs :

Pendant les vacances de la Toussaint, les Poussins et Benjamins seront regroupés en stage afin de détecter les meilleurs Poussins 2 et Benjamins 1. Ces jeunes sélectionnés seront ensuite regroupés régulièrement le dimanche matin afin d'effectuer une séance supplémentaire et ainsi les préparer au test d'admission de la filière Elite.

En mai et juin, un dispositif similaire à celui du Pool Espoirs permettra aux Benjamins 1^{ère} année d'effectuer des rencontres contre les meilleures équipes parisiennes et de Province proche.

Les Benjamins 1^{ère} année participeront au test d'admission de la filière Elite afin d'intégrer le dispositif des Classes Etudes-Football.

Une organisation spécifique est mise en place. Elle permettra de regrouper les meilleurs éléments au sein d'un dispositif de présélection d'accès au Pool ESPOIR, plus particulièrement chez les poussins 2^{ème} année et les Benjamins 1^{ère} année.

L'ensemble de l'activité de cette filière reste axé prioritairement sur le football. Toutefois, des activités socioculturelles et multisports seront également au programme.

Notre filière « FOOTBALL ANIMATION » vous propose différentes activités pour la saison 2007/2008.

❶ LICENCE CFFP

Cette activité se déroule sur notre complexe Administratif et Sportif Parisien situé à Orly dans le Val de Marne, le CFFP assurant un transport en car depuis Paris ; cette action comprend :

- l'activité culturelle ou sportive du mercredi matin
- la séance d'entraînement du mercredi après-midi
- la compétition fédérale du samedi après-midi

Le coût est de 130 Euros pour l'année, hors frais de restauration du mercredi.

❷ « BALLE AUX PIEDS » - mercredi matin

Cette activité se déroule tous les mercredis matin de 09h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires) sur le T.E.P Mourlon, 19 rue Gaston de Caillavet, 75015 PARIS, Métro « Bir-Hakeim » ; cette action comprend :

- une séance d'animation football

20 Euros pour l'adhésion annuelle (du 1^{er} juillet au 30 juin de la saison en cours)

❸ « FOOTBALL EN SALLE »

Cette activité se déroule tous les dimanches matin de 09h00 à 10h30 (sauf vacances scolaires) au Gymnase Suzanne Berlioux, 4 Place de la Rotonde, Forum des Halles Niveau -3, 75001 PARIS, Métro « Les Halles », cette action comprend :

- une séance d'animation football en salle

Jeunes Adultes	10 Euros + 20 Euros pour l'adhésion annuelle
Enfants extérieur au CFFP	10 Euros + 20 Euros pour l'adhésion annuelle
Jeunes licenciés de la Filière Foot Animation	Inclus dans la licence CFFP



- L'ensemble de ces activités est ouvert aux garçons et filles âgés de 5 à 12 ans, sans distinction de niveaux.

- Pour vous inscrire, présentez-vous aux horaires et lieu de votre activité indiqués ci-dessus.

2 – Le fonctionnement de la filière « ELITE » : (12 à 16 ans)

Cette filière, commençant au Pool Espoirs Benjamins 2^{ème} année et se terminant avec le groupe des 16 ans Nationaux, représente notre dispositif des Classes Etudes-Football.

En effet, les joueurs de cette filière sont répartis dans les établissements partenaires du CFFP, ce qui permet aux joueurs d'effectuer 4 séances d'entraînement hebdomadaires de 16h30 à 18h00.

L'objectif de cette filière est de proposer un projet sportif aux jeunes. Afin d'accéder à ce dispositif, il est impératif de réussir le test d'admission des Classes Etudes-Football. Trois tests sont organisés chaque année pour :

- l'entrée au Pool Espoirs Benjamins 2^{ème} année
- l'intégration au Fédéral 14 ans
- l'intégration au National 16 ans

Un joueur intégrant la filière Elite s'ouvrira les portes de l'accession à la catégorie supérieure à condition qu'il atteigne les objectifs sportifs, scolaires et comportementaux fixés par le Responsable de la filière.

Lorsque nous parlons d'objectifs, nous parlons surtout d'attitudes et d'investissement dans le travail.

A l'issue de l'année 13 ans et 15 ans, les joueurs ne réussissant pas le test d'admission de la catégorie supérieure seront orientés vers une autre structure.

Les joueurs évoluent par promotion d'âge, sauf dérogation accordée conjointement par le Responsable du BTP et le Responsable de filière.

Suite à un accord passé, les joueurs de la promotion 12 ans seront présentés à l'épreuve d'entrée de l'INF Clairefontaine.

En plus du cursus sportif, diverses activités sont proposées aux stagiaires des groupes, elles sont définies dans le projet pluriannuel des activités culturelles et sociales du CFFP, de la connaissance du patrimoine à l'arbitrage, de l'informatique et du numérique au secourisme et à l'animation technique, de la vie associative et de la connaissance des institutions à l'apprentissage de la conduite accompagnée.

Les joueurs des promotions 13 et 14 ans participent au Championnat de France Scolaire (UNSS).

Les joueurs de l'ensemble des promotions participent à des tournois internationaux en Province.

3 – Le fonctionnement du Groupe 18 ans :

Une catégorie de joueurs qui, au cours de la saison 2002/2003, a connu les feux de l'actualité du CFFP. C'est ainsi qu'un groupe de travail a été constitué et le résultat de ces travaux a donné lieu à un projet de délibération de la part de notre Conseil d'Administration.

Ce projet de délibération a autorisé la suppression d'une équipe, mais aussi permis un remaniement des objectifs tout en garantissant le maintien de cette catégorie au CFFP

La réorganisation des filières sportives du CFFP a mis en évidence, de façon clairvoyante et réaliste, le haut niveau ou plus exactement l'accès au haut niveau. D'année en année, nous constatons que les clubs professionnels recrutent de plus en plus tôt. De cela découlent des conclusions, qui, même si elles ne font pas l'unanimité, indiquent que les chances d'accès au professionnalisme doivent se situer avant 16 ans, même si au CFFP nous avons déjà démontré le contraire.

L'expérience nous a aussi montré qu'un joueur ayant suivi un cursus de formation au CFFP, peut atteindre l'amateurisme de haut niveau et rejoindre des équipes seniors de ligue voire de CFA2 ou CFA. Tout en sachant que ce joueur doit avoir également préparé son entrée dans la vie active. C'est une des motivations de notre axe de réflexion qui a permis d'appréhender cette réorganisation du groupe 18 ans au CFFP.

En 2007-2008 : LE GROUPE DES 18 ANS AU CFFP

C'est une équipe qui évolue en Division Honneur Régionale.

C'est un groupe de 18 joueurs.

C'est un éducateur.

C'est un administrateur ayant en charge la gestion du dossier 18 ans

C'est la mise en place de moyens matériels

C'est aussi un projet global qui prend en charge une dimension particulière avec des objectifs précis :

- Relever un challenge sportif de qualité en évoluant systématiquement en équipe de ligue
- Ouvrir plusieurs postes d'éducateurs adjoints pour encadrer notre Filière Football d'Animation
- Présenter, en fin de saison, des joueurs 18 ans 3^{ème} année à des clubs du championnat de France amateur et de ligue régionale senior. Il en sera de même pour les 1^{ère} et 2^{ème} année pour que ces clubs puissent suivre leur évolution.
- Ouvrir des postes de responsables de chambres au Centre d'hébergement du CFFP
- Mettre en place un programme de formation socioculturelle (formation éducateur, secourisme, technologies nouvelles, etc.)
- Développer des axes de citoyenneté

Le Groupe 18 ans voit donc sa place clairement définie dans l'organigramme sportif du CFFP.

Il apparaît donc, en parallèle, comme une des finalités des différents dispositifs existant dans la structure CFFP.

NOS INFRASTRUCTURES

La Mairie du 1er Arrondissement :

Un Siège Social au coeur de Paris situé 4, Place du Louvre - 75001 PARIS

Le CFFP dispose également de divers équipements sportifs :

- Complexe Administratif et Sportif du CFFP -

Stade de la Ville de Paris – Les Montuits – Voie des Saules 94310 ORLY

mettant à notre disposition 4 terrains à 11 et 3 terrains à 7 en herbe

(Entraînements et compétitions)

- le stade **Léo Lagrange** *(entraînements)*

68 Bd Poniatowski - 75012 PARIS - M° Porte de Charenton

- le Terrain d'Education Physique **Mourlon** *(entraînements)*

Ville de Paris – 75015 - M° Bir-Hakei

- la **Grande Halle Carpentier** (organisation de son tournoi footsalle)

Ville de Paris – 75013 – M° Porte de Choisy

- le **Gymnase Suzanne Berlioux (forum des Halles)** (organisation activité filière football d'animation)

Ville de Paris – 75001 – M° Les Halles

- le **Gymnase La Lancette** (organisation activité CLSH)

Ville de Paris – 75012 PARIS

LE CENTRE d'HEBERGEMENT

Le Centre de Formation de Football de Paris possède sa propre structure d'hébergement depuis la saison 1996/1997. Elle se situe aujourd'hui à Orly, dans le Val de Marne à l'intérieur même du Complexe Administratif et Sportif du CFFP sur les installations de la Ville de Paris.

Cet hébergement, à caractère privé, entraîne une participation annuelle de **2.300 Euros** pour la saison. Des facilités de paiement ont été mises en place, en l'occurrence un échelonnement en **dix mensualités de 230 Euros** du 1er août au 1er mai de l'année suivante.

L'accès à cette structure d'internat est prioritairement réservé aux joueurs du CFFP faisant partie de nos Classes Etudes-Football. Il fonctionne, suivant les classes, du dimanche 22h00 au vendredi soir ou samedi matin. Aucun accueil en hébergement n'est possible le week-end.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au **01.48.92.98.88**, du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00.

TRANSPORTS

Pour faciliter l'accès au site d'entraînements et de compétitions d'ORLY, le CFFP met en place, chaque mercredi et samedi, un service de transport réservé en priorité aux jeunes de sa Filière « Football Animation » et, éventuellement, les joueurs des catégories 13 et 15 ans.

PLAN ET HORAIRES DE RAMASSAGE DES JOUEURS

1 – TRAJETS « ALLER »

« Le mercredi matin, l'accueil se fait à partir de 08h00 sur notre complexe sportif et administratif à Orly »

	Mairie du 1er	Place d'Italie	Porte d'Italie	M° Villejuif Aragon	Domaine Chérioux	Orly
Mercredi Matin	08h55	09h15	09h20	09h30	09h35	10h00
Mercredi A. Midi	13h10	13h35	13h40	13h55	14h05	14h20
Samedi	13h00	13h20	13h25	13h40	13h45	14h00

2 – TRAJETS « RETOUR »

« Le mercredi et samedi, sur le complexe sportif de la ville de Paris à Orly, les enfants doivent être récupérés avant 18h00 »

	Orly	Domaine Chérioux	M° Villejuif Aragon	Porte d'Italie	Place d'Italie	Mairie du 1er
Mercredi Samedi	18h00	18h20	18h25	18h40	18h50	19h15

Ces horaires ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont liés aux conditions de circulation.

Il est à noter que le CFFP dispose également de ses propres moyens de transport, cars de 9 et 55 places, véhicule utilitaire. En outre, ce plan est susceptible de modifications en cas d'entraînement le mercredi matin.

COMPETITIONS

Catégories Jours	Débutants 5, 6, 7 ans	Poussins 8, 9 ans	Benjamins 10, 11 ans	12 - 13 ans	14 -15 -16ans	17 - 18 ans
SAMEDI	Plateau éducatif 14h30 à 16h15	Critérium 14 h 30 à 17 h 00	Critérium 14 h 30 à 17 h 30	Championnat horaires officiels		
DIMANCHE					Championnat horaires officiels	Championnat horaires officiels

COMPETITION 13,15, 17 et 18 ans

A l'extérieur : Pour les compétitions, et sur décision du Département Sportif et Technique, des repas pourront être pris en commun lors des matchs à l'extérieur. Une convocation spécifique sera adressée aux joueurs.

A domicile : Le rendez-vous est fixé aux horaires officiels sur le stade.

COMPETITION 14 ANS FEDERAUX ET 16 ANS NATIONAUX

A l'extérieur : Les repas pourront être pris en commun.

A domicile : Le rendez-vous est fixé aux horaires officiels sur le stade.

!!!!!! ATTENTION !!!!!!

**Dans tous les cas, le port du survêtement officiel
est impératif et obligatoire**

ENTRAINEMENTS

Complexe Administratif et Sportif du CFFP: 4 Terrains de football à 11 en pelouse dont 2 éclairés
3 Terrains de football à 7 en pelouse
Stade de la Ville de PARIS - Voie des Saules - 94310 Orly.

Comment s'y rendre :

⇒ Par car du CFFP (aller et retour) départ Mairie du 1er arrondissement vers 13h15 pour le Site d'Orly et retour à la Mairie vers 18h45. (voir planning annuel)

⇒ RER ligne C : descendre à la gare des Saules.

⇒ RATP au départ de la porte de Choisy BUS N° 183 : descendre à la station les SAULES.

⇒ Avec votre véhicule particulier : prendre à la porte de Choisy (13ème Ardt), la Nationale 305 en direction d'Orly ville (la nationale passe devant les terrains)

ENTRAINEMENTS

JOUR CATEGORIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
17, 18 ANS	REPOS	REPOS	19h00 – 20h30 Orly	REPOS	19h00 – 20h30 Orly	REPOS	MATCH
16 ANS	19h00-20h30 Orly	REPOS	19h00-20h30 Orly	19h00-20h30 Orly	19h00-20h30 Orly	REPOS	MATCH
15 ANS	16h30-18h00 Orly	REPOS	16h30-18h00 Orly	16h30-18h00 Orly	18h15-19h45 Orly	REPOS	MATCH
14 ANS	16h30-18h00 Orly	REPOS	16h30-18h00 Orly	16h30-18h00 Orly	17h45-19h15 Orly	REPOS	MATCH
13 ANS	REPOS	16h30-18h00 Orly	14h30-16h00	16h30-18h00	17h45-19h15 Orly	MATCH	REPOS
12 ANS	16h30-18h00	16h30-18h00	14h30-16h00	16h30-18h00	REPOS	MATCH	REPOS
POOL	16h30-18h00	16h30-18h00	14h30-16h00	16h30-18h00	REPOS	MATCH	REPOS

	Mercredi matin	Mercredi Après-midi	Samedi	Dimanche matin
BENJAMINS 2	ECOLE	14h45 – 16h30	MATCH	Foot Salle ou entraînement 1 fois/mois
BENJAMINS 1	10h30 – 11h45 ou activité socioculturelle	14h45 – 16h15	MATCH	Foot Salle 1 fois/mois
POUSSINS	10h30 – 11h45 ou activité socioculturelle	14h45 – 16h15	MATCH	Foot Salle 1 fois/mois
DEBUTANTS	10h30 – 11h45 ou activité socioculturelle	14h45 – 16h00	MATCH	Foot Salle 1 fois/mois

Une séance d'entraînement Benjamins 1^{ère} année est mise en place chaque lundi de 18h15 à 19h45 – Stade Léo Lagrange – 75012 PARIS.

NB : Les lieux et horaires sont susceptibles de modification en cours de saison selon les disponibilités offertes. L'enfant concerné en sera immédiatement informé par son encadrement.

LE SERVICE MEDICAL

Le Centre de Formation de football de Paris s'est doté d'une équipe médicale mise à la disposition de l'ensemble de ses adhérents. Les enfants sont suivis tout au long de la saison par ce service, à l'occasion des différents événements sportifs.

1°- La visite médicale de début de saison :

Dès le mois de septembre, l'enfant est convoqué au cabinet médical pour subir sa visite d'aptitude devant le médecin du CFFP. Il doit s'y présenter obligatoirement et sans dérogation possible.

Au cours de cette visite médicale, le médecin contrôle la photocopie des vaccinations.

En cas de non conformité d'un vaccin, il délivre une ordonnance. La famille achète l'ampoule prescrite. L'enfant revient le samedi suivant ou sur convocation du médecin avec son carnet de santé. Le vaccin est injecté et le carnet mis à jour.

En cas de refus de se faire vacciner pour le tétanos, la licence ne sera pas validée.

Dans un souci d'organisation, il se peut que le CFFP demande à ses joueurs de faire valider la licence par le médecin de famille.

2°- Le suivi :

Lorsqu'une blessure survient à l'occasion d'un match ou d'un entraînement, le joueur doit se présenter, de lui-même, le samedi suivant ou dès que possible, au cabinet médical pour consulter le médecin, et présenter l'état de sa blessure et faire reconnaître les premiers soins effectués dans la semaine. Il en informe son éducateur.

Les joueurs du dispositif Etudes-Football subissent, du fait du plus grand nombre d'entraînements et de compétitions (UNSS, etc.), une seconde visite médicale spécifique au cours de la saison. Elle porte principalement sur l'état de santé général de l'enfant (fatigue, blessures à répétition, etc.)

3°- Le médical à l'hébergement

Lorsque l'enfant hébergé se blesse ou est malade, hors la pratique sportive, il est fait appel au médecin de permanence. La famille est immédiatement informée sur son état de santé et les dispositions prises par le médecin. Dans ce cas, les dépenses de consultations, de pharmacie, voire d'hospitalisation, sont à la charge de la famille. Dès l'urgence passée, le joueur doit solliciter ou faire solliciter le médecin du CFFP, seul habilité à statuer sur sa capacité à reprendre l'activité sportive.

PROCEDURE EN CAS D'ACCIDENT SPORTIF

Le joueur qui se blesse ou qui est blessé au cours d'une compétition officielle, doit, dès la fin de la rencontre, informer son entraîneur ou le dirigeant afin que celui-ci porte mention sur la feuille de match.

Dès le lendemain, les parents du blessé doivent **OBLIGATOIREMENT** prendre contact avec le secrétariat sportif du CFFP pour rendre compte de l'évolution de la blessure et indiquer, notamment, la nature des soins reçus par l'enfant : visite médicale, hospitalisation, radios, etc. Le certificat délivré par l'autorité médicale consultée DEVRA être immédiatement remis au secrétariat du CFFP pour être joint à la déclaration d'accident réglementaire auprès de l'assureur sportif.

La procédure reste identique lorsque le joueur est blessé à l'entraînement, en match amical, voire en tournoi.

FRAIS MEDICAUX

L'assureur sportif intervient et rembourse le résiduel des frais médicaux après paiement par la Sécurité Sociale et la mutuelle individuelle de la famille sur présentation des bordereaux de remboursement.

L'assureur sportif peut intervenir comme « tiers payant » quand la famille n'a pas de mutuelle complémentaire.

Un administrateur du CFFP est en charge du suivi médical de tous les adhérents. Il se tient disponible pour toutes informations relatives à la situation médico-sportive des joueurs.

Adresse utile : en cas de blessures ou problèmes musculaires ou osseuses, il faut rencontrer un spécialiste du sport à la Clinique du Sport au 36 bd St Marcel 75005 Paris . Tél : 01.40.79.40.00

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Depuis plusieurs années, le Centre de Formation de Football de Paris a mis en place une structure de Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH). Le CLSH s'adresse à un public âgé de 5 à 17 ans, adhérent ou non au CFFP, qui souhaite participer à des activités de pleine nature, des jeux sportifs, des sorties culturelles, des initiations sportives, des sorties en piscine, des sorties dans des bases de loisirs, etc...

Le CLSH fonctionne tout au long de l'année et plus particulièrement pendant les congés scolaires ainsi que tous les mercredis matin au travers de l'activité « Balle aux pieds » dans le 15ème arrondissement et à Orly.

Une brochure est éditée spécialement afin de renseigner le participant sur les modalités d'inscription, les horaires et les activités proposées. Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre au 01.48.92.98.88.

PARIS- FOOT- PLAISIR

Le Centre de Formation de Football organise, à l'occasion des vacances scolaires, en particulier celles de printemps et d'été, des stages sportifs de perfectionnement pour les jeunes footballeurs de 10 à 14 ans sur les installations de son complexe administratif et sportif, stade de la ville de Paris, « Les Montuits », voie des Saules 94310 ORLY. Il comprend des activités sportives et techniques mais également des activités ludiques se rapportant au football (visite de sites prestigieux, etc.)

Chaque stage dure une semaine, du lundi matin au samedi midi. Les enfants sont placés en internat dans le Centre d'Hébergement situé à l'intérieur du complexe administratif et sportif du CFFP.

Le coût du stage en pension complète est actuellement de :

- **199€ + 20€ d'adhésion annuelle à l'association (*)**

(*) une seule fois chaque année pour les personnes extérieures au CFFP et s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante

Cette activité peut être financée par les aides des Caisses d'Allocations Familiales, ou le Coupon Sport délivré par la DRDJS Ile de France, en fonction du quotient familial, les chèques vacances, les comités d'entreprise entre autres.

Outre le cadeau souvenir, un diplôme précisant les qualités techniques du joueur est délivré en fin de stage.

LES POINTS RELAIS « DECOUVERTE – BALLE AUX PIEDS »

♦ Point relais 15^{ème} arrondissement, convention de partenariat entre le CFFP, l'école Emeriau et l'Education Nationale, permet une intervention directe sous forme de jeux de balles aux pieds dans le temps scolaire des classes de CE1, CE2, CM1, CM2. Ce point relais fonctionne avec le CLSH les mercredis matin sur le TEP Mourlon.

♦ Point relais 14^{ème} arrondissement Paris Alésia et CA. PARIS

♦ Point relais 17^{ème} Ardt, convention de partenariat entre le CFFP et le Club Sportif de TERNES PARIS OUEST, cela permet un brassage de jeunes futurs talents dans le nord ouest de Paris.

TENUE VESTIMENTAIRE DES JOUEURS DU CFFP

A) EN COMPETITION ET DEPLACEMENT OFFICIEL

Le port du survêtement réglementaire est obligatoire au départ et au retour.

Le port du coupe-vent (haut) aux couleurs du CFFP, est toléré par dessus le survêtement selon les conditions météorologiques.

L'image du CFFP se véhicule au travers des joueurs, aucune latitude ne sera accordée vis à vis de leurs tenues. Dans le but de profiter pleinement de votre formation au sein de notre Association, nous vous demandons impérativement de respecter les règles pré-établies qui visent à donner une image parfaite et cohérente des jeunes.

Pour la compétition, short et maillot sont fournis.

Lors des compétitions :

- les bas doivent être portés remontés,
- le maillot à l'intérieur du short,
- le port des protèges tibias est obligatoire,
- le port du cuissard sous le short est formellement interdit,
- sont autorisés en période de froid, le collant qui devra être de couleur bleu marine ou noir ainsi que les gants.

B) A L'ENTRAÎNEMENT

INTERDICTION de s'entraîner avec le survêtement officiel.

Le port des tenues d'entraînement aux couleurs du CFFP est obligatoire.

Les joueurs doivent porter les équipements du CFFP suivants :

Maillot et short

ou jogging complet

ou jogging bas avec maillot

ou jogging haut avec short

ou le coupe-vent.

En tout état de cause, les joueurs doivent impérativement porter les couleurs du CFFP. Une certaine latitude leur est laissée en ce qui concerne les différents assemblages.

Il va de soi que dans chaque sac de sport l'on doit retrouver :

- une paire de chaussures pour terrain stabilisé
- une paire de chaussures à crampons
- claquettes pour la douche
- le nécessaire de douche (impérativement)
- du linge de corps de rechange

ATTENTION ! :

♦ *la douche est obligatoire que ce soit après l'entraînement ou la compétition, il n'y a pas d'exception.*

INTERDIT : * montres, colliers, boucles d'oreille, gourmettes pour matchs et entraînements

* les objets de valeurs et les sommes d'argent importantes ;

* le port de la casquette à l'intérieur des locaux du CFFP ou dans les transports.

* l'usage et la détention de téléphones portables à l'intérieur des sites d'entraînement et lors des différents déplacements en compétition doit se faire de façon modéré.

LES CONTRATS DE FORMATION SOUS SEING PRIVE

Le Comité Directeur a émis le souhait de voir mettre en place un document concernant un engagement contractuel et moral entre le joueur, les parents et le CFFP, afin de fidéliser les différentes parties et d'assumer normalement les rôles des uns et des autres. Ce document concernera les jeunes, à partir de la catégorie Benjamins 2 (pool espoir – filière élite).

La catégorie -13 ans 1ère année permettra de situer l'ensemble des parties contractantes et sera considérée comme une année tremplin.

IMPORTANT :

♦ Dès lors qu'un joueur a signé une licence au CFFP, aucune autorisation de club quitté ne sera délivrée, hormis des cas particuliers qui seront soumis au Comité Directeur.

♦ Le joueur conserve la possibilité de démissionner dans les périodes réglementaires, mais il sera considéré comme muté en application de la réglementation fédérale en vigueur.

♦ Il est interdit au joueur du CFFP d'effectuer ou de participer à des stages, détectations, tournois matchs amicaux, dans d'autres clubs, sans autorisation expresse écrite du CFFP (art.221 des Règlements généraux de la F.F.F.).

Il existe au CFFP une Commission de Discipline qui est chargée de faire appliquer la réglementation du CFFP ; ses décisions peuvent se pourvoir en appel devant le Comité Directeur qui statue en dernier ressort.

Elle a en charge plus particulièrement l'application de sanctions sportives pour les impayés (cotisation etc...). Mais également, pour les absences à l'Assemblée Générale annuelle.

En tout état de cause, dès qu'une sanction sportive est prononcée, la licence du joueur est retirée aux Educateurs.

Une note de service Permanente N° 03-PP-05/06 est en place elle responsabilise les jeunes adhérents du CFFP et leur famille dans l'utilisation des locaux et du matériel mis à leur disposition.

Elle fixe les modalités du traitement des dégradations constatées :

- **Volontaires** (avec sanctions en application des règlements en vigueur au CFFP et facturation des dégâts occasionnés)
- **Involontaires** (avec possibilité de facturation sur avis de la commission de discipline)

Cette note prend en compte les modalités de :

- Constatation
- La rédaction des comptes rendus
- Les modalités fixant l'établissement d'un devis conforme
- Le mode de facturation et l'établissement de la facture
- La mise en œuvre des assurances responsabilités civiles du CFFP ou individuelles des adhérents s'il y a lieu
- L'ordre d'exécution des réparations en interne ou avec appel d'une entreprise
- La mise en œuvre de la procédure disciplinaire à l'encontre du ou des auteurs.

Pour information les points clés

Mise en œuvre de la procédure disciplinaire :

Dans tous les cas, même en absence de saisine de la commission de discipline, la copie du dossier sera transmise au Président de ladite commission pour information.

Dés lors qu'il ressort que des manquements à la discipline sont constatés, la procédure de saisine de la commission de discipline doit être engagée, dans les formes et délais réglementaires fixés dans les règlements du CFFP.

La saisine est diligentée par l'autorité ayant reçu la gestion du dossier et en tout état de cause par la Direction Générale ou un Administrateur.

La commission de discipline saisie devra statuer sur les faits et infliger les sanctions qui s'imposent.

Dans le cas d'actes volontaires la facturation est systématique, sauf avis contraire dûment motivé, de la commission de discipline ou de la Direction Générale.

Dans le cas d'actes involontaires, la commission de discipline devra émettre également un avis sur la nécessité ou non d'émettre une refacturation des dégradations aux familles.

Dans ce cas, la commission dans ses attendus devra préciser de façon concrète ses motivations.

La Direction Générale en cas de désaccord avec les attendus de la commission de discipline pourra saisir le Comité directeur qui statuera en dernier ressort.

L'établissement et le mode de facturation :

La Direction Générale fera établir la facture au nom du CFFP et procédera à son règlement.

La Direction Générale, dès réception de la facture qu'elle ait pour origine une entreprise intervenant sur le complexe ou l'achat de matériel pour une réparation en interne, établira une refacturation par ses services à l'auteur des faits.

Dans le cas de responsabilité partagée, le montant de la facture sera divisé par le nombre d'auteurs. Dans tous les cas, la facturation sera établie sans délai en suivant les recommandations de la commission de discipline dès lors qu'elle a été saisie.

En cas de litige, La Direction mettra, d'autorité, en œuvre les moyens nécessaires au recouvrement des sommes dues par les responsables.

Mise en œuvre des couvertures assurances et juridiques :

Des recours auprès de notre assurance pourront être déclenchés à l'initiative de la Direction générale ou à la demande de l'autorité parentale.

Dans le cas de déclaration de sinistre émanant de l'autorité parentale auprès de son assureur, la Direction Générale tiendra à disposition l'ensemble des documents pouvant permettre la mise en œuvre de celle-ci.

Il pourra également être fait appel, en cas de litige, à notre organisme de recouvrement.

Il est également important de rappeler à tous les échelons de fonctionnement du CFFP les règles à suivre – rappeler dans cette procédure – qui doivent déboucher, dans un temps minimum aux réparations, à l'indemnisation des dommages et le cas échéant aux sanctions qui s'imposent.

QUELQUES OBLIGATIONS DECOULANT D'UNE ADHESION AU CFFP

Les joueurs qui ont signé une licence ont l'obligation :

- ♦ d'être en possession de leur carte d'adhérent lors de toutes les activités organisées par le CFFP,
- ♦ de prévenir l'éducateur de leurs absences et d'en justifier le bien fondé,
- ♦ de participer au stage de mise en condition du mois de Août / Septembre,
- ♦ de participer, lorsqu'ils sont programmés, au stage de remise en condition du mois de février ou mars (congés scolaires),
- ♦ d'assister aux différents stages programmés au travers de nos activités culturelles,
- ♦ d'être présents dès la reprise des entraînements c'est à dire vers la mi-août, suivant le programme de reprise,
- ♦ de suivre le programme individuel de mise en forme durant les congés d'été,
- ♦ d'obtenir l'accord de la Direction du CFFP pour effectuer toute démarche auprès d'autres clubs : tests de détection, matchs amicaux, séances d'entraînement et globalement toutes les opérations sportives qui se situent en dehors du champs d'action du CFFP.

Statuts, Règlement intérieur et annexes

Le Centre de Formation de Football de Paris, conformément à la Loi 1901, possède ses statuts et règlements approuvés en Assemblée Générale.

L'ensemble de ces documents est à votre disposition, vous pouvez les consulter à tout moment au siège Administratif du CFFP aux heures de bureau.

QUELQUES EXTRAITS DE NOTRE REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 3 : AGREMENT DES MEMBRES

- 3 - 1 Le Conseil d'Administration peut demander un complément de renseignements et s'entourer de certaines garanties avant de donner son consentement à l'adhésion d'un nouveau membre.
- 3 - 2 La qualité de membre de l'association, à l'exception de celle citée en 2.4 - 2.5 - 2.6 - 2.7 est acquise pour une saison sportive et entraîne le règlement de la cotisation annuelle.
- 3 - 4 Sur proposition de la Direction Technique au Comité Directeur, les joueurs n'ayant pas atteint le niveau technique requis pourront être radiés au cours de la saison.
- 3 - 5 Sur proposition de la Direction Technique, les joueurs n'ayant pas atteint le niveau technique requis en fin de saison seront considérés comme non renouvelable.

ARTICLE 10 - L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 10 - 1 L'Assemblée Générale Ordinaire est la réunion de l'ensemble des membres de l'Association ou de leurs représentants légaux.

- 10 - 4** L'Assemblée Générale Ordinaire revêt un caractère d'exception. Instance suprême de l'Association, elle rend la présence de ses membres ou de leurs représentants légaux obligatoire.
- 10-4.1** Les absences seront communiquées à la commission de discipline qui statuera conformément à la réglementation en vigueur.
- 10 - 8** Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité absolue des membres actifs et adhérents ou de leur représentants. Le vote s'effectue dans ce cas à main levée.
- 10 - 12** L'Assemblée Générale Ordinaire vote le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente, écoute et vote le rapport moral présenté par le Directeur Général, écoute et vote le rapport des comptes, vote le budget de la saison à venir.
- 10-12.1** L'Assemblée Générale Ordinaire vote également le montant des cotisations annuelles, procède à l'élection des administrateurs et à celle du Président
- 10-12.2** Elle délibère et vote le règlement intérieur et ses modifications, délibère sur les questions inscrites à l'ordre du jour et nomme les représentants aux différentes assemblées.
- 10-12.3** Elle désigne les commissaires aux comptes.

ARTICLE 11 : L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- 11 - 1** L'Assemblée Générale Extraordinaire se réunit pour toute modification des statuts.
- 11 - 6** L'assemblée générale extraordinaire réunit, comme l'assemblée générale ordinaire, l'ensemble des adhérents et les mêmes règles de fonctionnement la régissent.

INFORMATIONS SOCIALES

La participation aux activités du Centre de Formation de Football engendre des dépenses pouvant paraître lourdes pour les familles modestes. Pour y faire face, plusieurs sources financières destinées à aider ces familles.

Le Centre de Formation de Football de Paris dispose des agréments ministériels lui permettant :

- a) d'attester les paiements reçus pour que les familles puissent en être indemnisées dans la limite de leurs droits sociaux ;
- b) de se faire régler directement par les organismes sociaux dans la limite desdits droits de la famille.

Chaque type d'aide fait l'objet d'une procédure spécifique. Parmi les plus usitées : Bons JAPIL, tickets-loisirs, coupon sport, chèques vacances, etc.

TICKETS LOISIRS - BON JAPIL – PASSEPORT LOISIRS, (chaque C.A.F. est maîtresse de l'appellation)

Délivrés par les Caisses d'Allocations Familiales dont dépendent les familles concernées. Destinés à couvrir le coût de l'adhésion au club ou à l'association et les achats d'équipement. Financement pouvant aller jusqu'à 150,00 € par an et par jeune de 11 à 15 ans, suivant les Départements.

Ce document est systématiquement adressé aux familles pouvant y prétendre au cours des mois d'août et septembre. A défaut, le solliciter auprès de la C.A.F. dont vous dépendez.

COUPONS SPORT

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Ile de France (DRDJS) a mis en place un système d'indemnisation des familles appelé Coupons-sport. Pour en bénéficier il faut :

- que l'enfant ait entre 10 et 18 ans
- que la famille bénéficie de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)

Chaque bénéficiaire peut disposer au minimum de trois coupons (d'une valeur de 16 € chacun). Le nombre de coupons peut varier en fonction des directives fixées par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Pour les obtenir, le jeune ou son parent, peut :

* se rendre à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports d'Ile de France, 6-8 rue Eugène Oudiné 75013 PARIS (tél. : 01 40 77 55 00) et y présenter :

- Un justificatif d'identité
- L'attestation d'allocation de rentrée scolaire de la CAF

* écrire à cet organisme en y joignant :

- 1 enveloppe timbrée pour le retour
- Un justificatif d'identité
- L'attestation de rentrée scolaire
- Un papier libre sur lequel sera indiqué le nom du club et le sport pratiqué

CARTE PARIS FAMILLE (exclusivement pour les parisiens)

Ce document est établi par les services sociaux de la mairie d'arrondissement.

AUTRES AIDES SOCIALES

Certaines aides complémentaires peuvent être attribuées par les services sociaux des communes, des départements, ou de la Région.

Ces demandes doivent être formulées auprès des organismes compétents et peuvent être soutenues par le CFFP à travers une aide à la rédaction du ou des dossiers, ou par la production de justificatifs ou d'attestations.

NOTA : Depuis la saison 2003-2004, le CFFP a mis en œuvre un outil informatique performant pour la gestion financière de ses adhérents. Ce logiciel permet une édition systématique d'une facture à chaque achat ou règlement de prestation. Ce document comporte toutes les références d'habilitation nécessaires pour les différents dossiers d'aides.

LA BOUTIQUE DU CFFP

La Boutique du CFFP vous propose tous les équipements nécessaires au footballeur. Elle est ouverte les mercredis de 13h à 18h et Samedis de 14h 30 à 18h00. Elle se situe dans le foyer de notre Complexe Administratif et Sportif à ORLY.

EQUIPEMENT du JOUEUR

Désignation	Prix en €
<i>Survêtement Officiel</i>	80€
<i>Jogging</i>	60€
<i>Maillot</i>	<i>Voir en boutique</i>
<i>Short</i>	<i>Voir en boutique</i>
<i>Bas</i>	7,5€
<i>Protège tibia – petit modèle</i>	8€
<i>Coupe Vent</i>	40€

ACCESSOIRES et EQUIPEMENT du SUPPORTER

Désignation	Prix €	Désignation	Prix €
<i>Parapluie</i>	10€	<i>Grand fanion</i>	8€
<i>Visière</i>	2€	<i>Montre avec logo CFFP</i>	11€
<i>Casquette</i>	3€	<i>Bernuda Centre</i>	30€
<i>T-shirt</i>	8€	<i>Maillot de sortie</i>	30€
<i>Pin's</i>	1.50€	<i>Porte clés</i>	1.50€
<i>Sac sport P.M.</i>	45€	<i>Claquettes</i>	7€



Centre de Formation de Football de Paris

4 Place du Louvre 75001 PARIS

tél. : 01.48.92.98.88 - Fax. : 01.48.92.98.78

Site Internet : www.cffp.fr

E-mail : contact@cffp.fr